

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 1/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

Autres désignations:

UFI: RH30-X02A-500P-XHQ7

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Versiegelungsmittel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Neuteerbit AG Salmsach

Seestrasse 26

8599 Salmsach

Schweiz

Téléphone: 0041 (0)71/466 33 33

Telefax: 0041 (0)71/466 33 39

E-mail: info@neuteerbit.ch

E-mail (personne compétente): info@neuteerbit.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h: TOX-Zentrum Notruf 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (Skin Irrit. 2)	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (Skin Sens. 1)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Eye Dam. 1)	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS05
Corrosion



GHS07
Point d'exclamation.

Mention d'avertissement: Danger

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 2/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

Conseils de prudence Prévention

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction

P302 + P352.1	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence Evacuation

P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans
------	--

2.3. Autres dangers







Autres effets nocifs:

Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 1263064-50-1	Polymer I Eye Dam. 1, Skin Irrit. 2   Attention H315-H318	10 - < 15 Pds %
n°CAS: 107-98-2 N°CE: 203-539-1	1-methoxypropan-2-ol STOT SE 3, Flam. Liq. 3   Attention H226-H336	5 - < 10 Pds %
n°CAS: 90640-67-8 N°CE: 292-588-2	Triethylentetramin Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3   Danger H302-H312-H314-H317-H318-H412	1 - < 5

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 3/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau Eau en aérosol Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir paragraphe 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 4/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Assurer une aération suffisante. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection incendie:

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter tout contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Informations sur l'entreposage commun:

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

Classe de stockage: 10 - Liquides combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation:

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	① 100 ppm (360 mg/m ³) ② 200 ppm (720 mg/m ³) ④ MAK-Wert 8 h, SSC, B
IOELV (EU)	1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	① 100 ppm (375 mg/m ³) ② 150 ppm (568 mg/m ³) ④ MAK-Wert 8 h, SSC, B ⑤ (May be absorbed through the skin.)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 5/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

8.1.2. valeurs limites biologiques

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	Valeur seuil	① paramètre ② Matière d'analyse ③ Date de la prise d'échantillon ④ Remarque
BAT (CH)	1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	20 mg/L	① 1-Methoxypropan-2-ol ② Urin ③ Expositionsende bzw. Schichtende

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	553,5 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL aigu par inhalation (systémique)
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	369 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	43,9 mg/m ³	① DNEL Consommateur ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	183 mg/kg p.c. /jour	① DNEL salarié ② DNEL long terme dermique (systémique)
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	78 mg/kg p.c. /jour	① DNEL Consommateur ② DNEL long terme dermique (systémique)
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	33 mg/kg p.c. /jour	① DNEL Consommateur ② DNEL long terme par voie orale (répété)
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	0,54 mg/m ³	① DNEL salarié ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	0,096 mg/m ³	① DNEL Consommateur ② DNEL long terme par inhalation (systémique)
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	0,14 mg/kg p.c. /jour	① DNEL Consommateur ② DNEL long terme par voie orale (répété)

Nom de la substance	PNEC Valeur	① PNEC type
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	10 mg/l	① PNEC eaux, eau douce
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	1 mg/l	① PNEC eaux, eau de mer
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	52,3 mg/kg	① PNEC sédiment, eau douce
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	5,2 mg/kg	① PNEC sédiment, eau de mer
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	100 mg/l	① PNEC station d'épuration (STP)
1-methoxypropan-2-ol n°CAS: 107-98-2	4,59 mg/kg	① PNEC terre, eau douce
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	0,0268 mg/l	① PNEC eaux, eau douce
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	0,00268 mg/l	① PNEC eaux, eau de mer

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 6/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

Nom de la substance	PNEC Valeur	① PNEC type
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	8,572 mg/kg	① PNEC sédiment, eau douce
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	0,8572 mg/kg	① PNEC sédiment, eau de mer
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	0,13 mg/l	① PNEC station d'épuration (STP)
Triethylentetramin n°CAS: 90640-67-8	1,25 mg/kg	① PNEC terre, eau douce

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

8.2.2. Protection individuelle



Protection yeux/visage:

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques

Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués DIN EN 374 Matériau approprié: Temps de pénétration (durée maximale de port) min Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante formation d'aérosol ou de nébulosité

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

Aucune donnée disponible

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: divers

Odeur: Amines

Données de sécurité

paramètre		à °C	méthode	Remarque
pH	9,5	20 °C		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé			
Point de congélation	non déterminé			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	200 °C			
Température de décomposition (°C):	non déterminé			
Point éclair	> 100 °C		ISO 3679	
Vitesse d'évaporation	non déterminé			
Température d'ignition en °C	non déterminé			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 7/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

paramètre		à °C	méthode	Remarque
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	1,5 - 13,7 Vol-%			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	1,3 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non applicable</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	facilement soluble			
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	400 - 1 000 mPa*s	20 °C		
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>	40 °C		

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
107-98-2	1-methoxypropan-2-ol	DL50 par voie orale: 4 016 mg/kg (Ratte) DL50 dermique: >5 000 mg/kg (Kaninchen)
90640-67-8	Triethylentetramin	DL50 par voie orale: 1 716 mg/kg (Ratte) DL50 dermique: 1 465 mg/kg (Kaninchen)

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Endommagement/irritation des yeux:

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut provoquer une allergie cutanée.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 8/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
107-98-2	1-methoxypropan-2-ol	CL50: >6 800 mg/l 4 d (Leuciscusidus) ErC50: >1 000 mg/l 3 d (Senastrum capricornutum) EC50: 23 300 mg/l 2 d (Daphnia magna)
90640-67-8	Triethylentetramin	CL50: 330 mg/l 4 d (Pimephales promelas (Dickkopfritze)) OECD 203 ErC50: 20 mg/l 3 d (Pseudokirchneriella subcapitata) OECD 201 EC50: 31,1 mg/l 2 d (Daphnia magna) OECD 202 NOEC: 1,9 mg/l 21 d (Daphnia magna) OECD 211

Estimation/classification:

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

n°CAS	Nom de la substance	Résultats des évaluations PBT et vPvB
107-98-2	1-methoxypropan-2-ol	—
90640-67-8	Triethylentetramin	—

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 9/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

13.1.1. élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit:

08 04 99	Déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): Déchets non spécifiés ailleurs
08 04 09 *	Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou autres matières dangereuses.

*: soumis à une documentation

Code des déchets conditionnement:

08 04 99	Déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): Déchets non spécifiés ailleurs
----------	---

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 10/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

15.1.2. Directives nationales



[CH] Directives nationales

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Ordonnance Suisse sur la protection des jeunes travailleurs (ArGV 5; SR 822.115): Sauf dérogation accordée par l'Office Fédéral de la Formation et de la Technologie (BBT) ou par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) Suisse, il est interdit d'affecter les jeunes travailleurs de moins de 18 ans à des travaux impliquant le contact avec/l'exposition à ce mélange.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

SECTION 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée (<i>Skin Sens. 1</i>)	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Dam. 1</i>)	H318: Provoque des lésions oculaires graves.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 4 mai 2026

Date d'édition: 5 mai 2026

NEUTEERBIT 

Page 11/11

VDW 720 Versiegelungsmittel Komponente A

16.7. Indications diverses

Chiresa AG
Theo Rüd
Landstrasse 2
CH-5300 Turgi
Telefon: +41 (0)58/400 07 87
Natel: +41 (0)76/565 48 29
E-mail: rued@chiresa.ch

Die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt entsprechen nach bestem Wissen unseren Erkenntnissen bei Drucklegung. Die Informationen sollen Ihnen Anhaltspunkte für den sicheren Umgang mit dem in diesem Sicherheitsdatenblatt genannten Produkt bei Lagerung, Verarbeitung, Transport und Entsorgung geben. Die Angaben sind nicht übertragbar auf andere Produkte. Soweit das Produkt mit anderen Materialien vermengt, vermischt oder verarbeitet wird, oder einer Bearbeitung unterzogen wird, können die Angaben in diesem Sicherheitsdatenblatt, soweit sich hieraus ausdrücklich etwas anderes ergibt, nicht auf das so gefertigte Material übertragen werden.